

Addendum # 2

The purpose of this Addendum No. 2 below hereto is to provide answers to questions raised and to confirm certain additions/changes/information all of which form part of the RFP.

Questions and answers as sub-bullets

1. Will the CRC be releasing the data for public download?
 - a. No, the CRC will not be sharing this data publicly. It is intended for internal use and analysis.
2. We're wondering if there is any flexibility when it comes to capture dates, or if not utilizing 2021 imagery will automatically disqualify our proposal?
 - a. The data must be of the vintage (year) specified in the RFP.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS OF THE SUBJECT RFP REMAIN UNCHANGED AND IN EFFECT

Le but de cet addenda #2 ci-dessous du présent règlement est de fournir des réponses aux questions soulevées et de confirmer certains ajouts / modifications / toutes les informations qui font partie de la DDP référencée ci-dessus.

Questions et réponses en forme de sous-balles

1. Le CRC publiera-t-il les données pour téléchargement public?
 - a. Non, le CRC ne partagera pas ces données publiquement. Ils sont destinés à un usage et à une analyse interne.
2. Nous nous demandons s'il existe une certaine flexibilité en ce qui concerne les dates de capture, ou si le fait de ne pas utiliser les images de 2021 disqualifiera automatiquement notre proposition?
 - a. Les données doivent être du millésime (année) spécifié dans la ddp.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS EN QUESTION DEMEURENT INCHANGÉES ET EN VIGUEUR.